



## ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES

CSA-SD

Jeudi 2 avril 2026

Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

La CFDT tient, en préalable, à remercier les services administratifs pour la qualité des documents préparatoires transmis dans le cadre du groupe de travail et de ce CSA. Nous savons l'investissement que cela représente, d'autant plus dans un contexte particulièrement contraint cette année.

Nous souhaitons néanmoins exprimer un profond mécontentement quant au report des opérations de carte scolaire, en lien avec le calendrier des élections municipales.

Ce choix interroge. Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agissait d'éviter, en période électorale, d'exposer certains territoires à des mesures de fermetures de classes, pourtant assumées aujourd'hui. Autrement dit, ne pas fragiliser des candidatures proches de la majorité gouvernementale en différant des décisions jugées sensibles.

Si tel est le cas, la CFDT le dit clairement : nous aurions attendu davantage de courage politique pour assumer ces choix budgétaires au moment où ils devaient l'être.

Au-delà de cette interrogation de fond, les conséquences concrètes de ce report sont nombreuses et préoccupantes.

D'abord, il a fortement contraint le dialogue social. Les délais extrêmement resserrés n'ont pas permis de travailler dans des conditions satisfaisantes : il a été particulièrement difficile de prendre contact avec les écoles, de recueillir les remontées de terrain et de porter efficacement la parole des équipes dans cette instance.

Ensuite, ce calendrier bouleversé a des impacts humains très lourds. Les décisions de carte scolaire interviennent à quelques jours seulement de l'ouverture du mouvement intra-départemental. Pour les collègues concernés par une fermeture de poste,

apprendre tardivement la perte de leur affectation et devoir immédiatement se projeter dans des opérations de mobilité est une épreuve particulièrement brutale.

Nous souhaitons également alerter sur les conditions de travail des services administratifs. Eux aussi ont dû faire face à des délais extrêmement contraints pour préparer ces opérations. Le calendrier de préparation de la rentrée est profondément désorganisé, ce qui dégrade leurs conditions de travail.

Ainsi, ce report n'est pas neutre : il désorganise, il fragilise, et il dégrade à la fois le dialogue social et les conditions de travail des personnels.

La CFDT souhaite, en préambule, replacer cette instance dans un contexte national et local marqué par une forte mobilisation des personnels du premier degré, notamment dans le cadre de la semaine d'action intersyndicale en cours.

Dans les Hauts-de-Seine comme ailleurs, la baisse démographique est une réalité. Pour la CFDT, cette évolution doit constituer une opportunité : celle d'améliorer significativement le taux d'encadrement, afin de renforcer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'exercice des professeurs des écoles.

Mais nous le disons clairement : cette amélioration ne peut pas être uniquement comptable.

En effet, de nombreuses écoles nous ont sollicités pour porter leur parole dans cette instance. Toutes témoignent d'une réalité de terrain qui dépasse largement la seule question des effectifs. Elles alertent sur l'accueil d'élèves aux besoins de plus en plus diversifiés : élèves en situation de handicap, élèves allophones, élèves relevant de difficultés sociales ou scolaires importantes. Ces situations nécessitent davantage d'adultes formés et disponibles dans les écoles.

Or, à la lecture du projet qui nous est présenté aujourd'hui, la CFDT ne voit pas comment ces besoins seront réellement pris en compte.

Certes, des créations de supports pour les coordinateurs de PAS sont annoncées. Ce sont des moyens supplémentaires qui ne sont pas négligeables. Mais elles ne sauraient masquer l'absence d'autres mesures indispensables :

- Aucune création de postes en RASED, alors même que nous demandons depuis des années leur revitalisation et leur renforcement ;
- Aucun autre moyen supplémentaire dédié à l'école inclusive ;
- Une diminution des postes en UPE2A, accompagnée de la transformation de certains d'entre eux en postes itinérants, alors que vous aviez annoncé vous même un moratoire sur ces transformations suite à nos échanges en groupe de travail. Sur ce sujet, comme sur d'autres, vous ne pourrez pas nous empêcher de nous interroger sur l'impact réel que peut avoir le dialogue social dans vos décisions.

Pour la CFDT, ces choix sont en décalage avec les besoins exprimés par les équipes et avec les ambitions affichées pour une école inclusive ambitieuse et soutenable.

Par ailleurs, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des écoles dites « orphelines », sorties de la carte de l'éducation prioritaire en 2014, mais dont les indicateurs sociaux, notamment l'IPS, restent comparables à ceux des réseaux REP, voire REP+.

Vous vous étiez engagé, Monsieur le Directeur académique, à accorder une attention particulière à ces écoles, et plus spécifiquement à certains groupes scolaires identifiés comme prioritaires.

Force est de constater que cet engagement n'est pas respecté dans le projet présenté aujourd'hui.

La CFDT ne comprend pas que des fermetures de classes soient envisagées dans des écoles telles que :

- Ambroise Paré A à Colombes,
- Langevin Wallon A et B,
- Joliot Curie à Gennevilliers,

alors même que leurs caractéristiques sociales devraient conduire à des mesures de soutien renforcé.

Dans le même temps, aucune ouverture n'est prévue dans les écoles maternelles du secteur des Agnettes, pourtant confrontées à des effectifs particulièrement chargés.

Ce décalage entre les annonces répétées d'attention particulière et les décisions proposées est incompris par les équipes. Il est perçu comme un signal négatif, voire comme une forme de provocation.

Nous tenons néanmoins à rappeler que, les années précédentes, vous avez su entendre les remontées de cette instance et revenir sur certaines mesures initiales. Nous espérons sincèrement qu'il en sera de même cette année.

Car les conséquences de ces choix sont loin d'être neutres.

À quelques jours de l'ouverture du mouvement intra-départemental, de nombreux enseignants s'interrogent sur leur maintien dans ces écoles. Or, chacun sait combien la stabilité des équipes est un facteur déterminant pour la réussite des élèves, en particulier dans les territoires les plus fragiles.

Fragiliser ces écoles, c'est fragiliser encore davantage leurs élèves.

Pour la CFDT, la carte scolaire ne peut être un simple exercice d'ajustement budgétaire. Elle doit être un levier au service de la réussite de tous les élèves et de l'amélioration des conditions de travail des personnels.

C'est dans cet esprit que nous porterons, tout au long de cette instance, des propositions visant à mieux répondre aux besoins réels des écoles du département.

Je vous remercie.